

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, le 9 décembre est la date anniversaire de la promulgation de la loi de 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État. Cette loi est considérée comme l'un des textes fondateurs de la laïcité en France. Et c'est à l'occasion du 110^{ème} anniversaire de cette loi que la première journée de la laïcité à l'école a été organisée en 2015.

Cet anniversaire, qui est inscrit au programme des actions éducatives, fournit plus que jamais l'occasion d'une pédagogie de la laïcité, principe fondateur de notre École et de notre République, ainsi que des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui lui sont étroitement liées et que l'École a pour mission de transmettre et de faire partager aux élèves.

La communauté éducative dans son ensemble est ainsi invitée, autour de cette journée, à donner un écho particulier à cette mission, en organisant, dans les écoles et établissements scolaires, la tenue de débats ou de conférences, ou en prenant toutes les initiatives pédagogiques susceptibles de mobiliser la réflexion des élèves et l'action collective en vue de la mise en valeur du sens et du bénéfice du principe de laïcité. Outre les initiatives menées avec les élèves et leurs enseignants, l'implication et la participation des parents sont toujours recherchées.

Cette année encore, des projets très divers, instructifs, ambitieux, originaux et qui font vivre la laïcité ont été ou vont être menés au sein de nombreux établissements. Cette manifestation qui nous rassemble aujourd'hui va nous permettre d'en découvrir quelques uns à travers une déambulation qu'Evelyne FLEMING, référent laïcité pour les îles du nord, va nous présenter dans un instant.

Mais ce qui s'est passé cette année avec l'assassinat de Samuel PATY donne à cette journée de la laïcité un poids tout particulier, tout le monde en a bien conscience. C'est en sa mémoire et en hommage aux valeurs qu'il défendait

que les élèves et leurs enseignants ont travaillé cette année. Nous lui dédions cette journée.

Tous nos établissements scolaires ont répondu présents d'une façon ou d'une autre et c'est le signe fort de notre unité, de notre solidarité autour des valeurs de notre République et son principe de laïcité. Permettez-moi de rappeler que c'est à notre École de la République que la Nation a confié la mission de faire connaître, partager puis respecter ces valeurs. Toutefois, la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité ne manquent pas d'être remises en question et notre vigilance doit être décuplée. Nous devons nous engager résolument et lutter sans relâche contre l'ignorance.

La laïcité est un levier au service des apprentissages car elle garantit la liberté d'expression individuelle dans la limite de la cohésion de la communauté scolaire. La laïcité est aussi un formidable levier du vivre ensemble car les discriminations de quelque nature qu'elles soient sont à bannir de nos espaces éducatifs. Un des devoirs de tout agent de la fonction publique est la neutralité et tous les personnels, quelles que soient leur fonction, doivent être les garants du respect de la laïcité. Les parents qui ont choisi notre École doivent être informés de ses règles, de ses valeurs, du principe de la laïcité qui la définissent en s'engageant à la respecter. « Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République » comme le stipule l'article 13 de la charte de la laïcité à l'École.

Croyez bien que nous aurions aimé convier toute la communauté scolaire à cette manifestation mais la crise sanitaire nous a invités à la prudence. Cela étant, je sais que vous ici présents représentez bien l'ensemble de la communauté scolaire de Saint-Martin mais aussi de Saint-Barthélemy et je vous en remercie.

Je conclurai en m'adressant aux élèves et à leurs enseignants, qu'ils soient des écoles maternelles et élémentaires, des collèges et des lycées en les félicitant pour leur engagement, leur mobilisation, y compris un mercredi après-midi, et pour tout le travail qu'ils ont fourni afin de donner un éclat particulier à cette manifestation. Merci à vous Madame la principale de nous accueillir dans votre collège, merci à vos équipes d'avoir aidé à l'installation de l'exposition que nous allons découvrir. Merci évidemment à Évelyne FLEMING qui a impulsé et coordonné cette manifestation et merci aux membres du service de l'éducation pour l'aide qu'ils lui ont apportée.

La manifestation de ce jour n'est autre que la concrétisation de l'article 15 de la charte de la laïcité à l'École qui précise que « Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement ». C'est bien ce qu'ils vont nous démontrer aujourd'hui.

Je les remercie

Je vous remercie